

Formation Rendre compte de l'efficacité des actions

Les Chiffres

Au cœur du pilotage de la performance

1 jour

87% de satisfaction



TEAMWORK
Community
WORKING
THINK PROGRESSIVE
MODERN
MOTIVATION
flexibility
SOCIAL
freedom
CRA



Rendre compte de l'efficacité des actions



POUR QUI ?

Contrôleur de gestion et managers ayant besoin de renforcer leurs compétences en matière de pilotage d'unité

PRE REQUIS disposer d'une expérience en entreprise en matière de contrôle de gestion est nécessaire

OBJECTIFS

A la fin de ce stage vous serez capable de :

- ✓ Repérer les éléments incontournables pour piloter l'efficacité dans les actions entreprises
- ✓ Mettre en œuvre des actions permettant de gagner en efficacité



Evaluation de positionnement pré formation

PROGRAMME

- Consolidation de la notion d'efficacité
 - Définition et analyse de la notion d'efficacité
 - Mise en évidence des freins liés à la mise en œuvre d'un pilotage de l'efficacité
- Identification et mises en œuvre des actions permettant de gagner en efficacité en optimisant les processus
- Organisation et contrôle des mesures visant l'efficacité - Les incontournables en termes de :
 - stratégie, objectifs, et niveau de la performance attendue
 - plans d'action et mobilisation des ressources
 - suivi de la réalisation
- Synthèse autour des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour développer le pilotage de l'efficacité



QCM d'évaluation des compétences en aval de la formation

Rendre compte de l'efficacité des actions

PROFIL ANIMATEUR

Professionnels reconnus dans leur métier

Nos formateurs sont sélectionnés et évalués selon un processus qualité certifié

LA PÉDAGOGIE MISE EN ŒUVRE

résolument positive, s'appuie sur les travaux de recherche de la psychologie positive qui met en avant les points forts de l'apprenant (ses connaissances par exemple) pour les renforcer et faciliter, dans un second temps, les travaux sur les points à améliorer. Ces progrès se font d'autant plus facilement que l'apprenant est dans un état d'esprit positif, constructif.

LES + DE LA FORMATION

- + Identification des attentes en amont de la formation pour accroître l'impact de celle-ci
- + Mises en pratique concrètes transposables dans le contexte professionnel

Rendre compte de l'efficacité des actions

MODALITES & DELAIS D'ACCES

Session INTER

La formation est accessible via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site www.lvsn.fr
- par téléphone et/ou mail

2 sessions/an : démarrage février, et octobre

Inscription possible dès à présent

Session INTRA

Les inscriptions se font via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site www.lvsn.fr
- en nous contactant directement par téléphone et/ou mail

Le calendrier de l'action de formation est fixé avec votre entreprise en fonction de ses impératifs

MODALITÉS PRATIQUES

2 possibilités déterminées pour chaque session :

- Présentiel et/ou
- Mise à distance du présentiel (classes virtuelles)
- Groupe : entre 5 et 12 personnes au maximum



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour réussir votre formation, nous avons la capacité d'adapter certaines prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Rendre compte de l'efficacité des actions

PRIX session INTER

390 € / jour / personne

Ce prix comprend :

- la formation et sa documentation
- les pauses pour les sessions en présentiel

Pour un prix en INTRA

Contactez-nous, nous vous établissons un devis personnalisé

Pour en savoir +

Un téléphone : +33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse mail : vsabouroux@lvsn.fr ou lnadal@lvsn.fr

LVSN répond aux exigences du décret Qualité du 30 juin 2015, en étant :

- qualifié OPQF "Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation" (qualification reconnue par le CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle))
- enregistré sur la plateforme nationale de référencement Datadock

LVSN a souscrit une déclaration préalable auprès de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) qui nous a exonéré de la TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle. A titre de contrôle, nous déposons chaque année un bilan pédagogique et financier auprès de cet organisme pour validation de l'exonération.